



Communiqué de presse

Strasbourg, le 28 mars 2020

Covid 19 – L'État et le Conseil départemental du Bas-Rhin unis dans l'accompagnement des Ehpad Bas-Rhinois

Depuis le début de mois mars, l'État, et le Conseil départemental du Bas-Rhin, dans le cadre de la cellule de crise Covid19 pilotée par la préfète, ont uni leurs forces pour construire des solutions inédites et fortes, destinées à répondre aux exigences absolues de réactivité et d'efficacité contre la propagation du virus Codiv19 dans les Ehpad.

Les EHPAD, leurs professionnels, les résidents sont en première ligne et particulièrement touchés par cette crise sanitaire sans précédent. Dans le Bas-Rhin 71 établissements (sur 138) se retrouvent confrontés à une problématique COVID au sein de leur établissement qu'il s'agisse de cas chez les résidents et/ou les professionnels de santé.

Les équipes du Département et de l'ARS, sont en contact permanent avec les EHPAD concernés pour répondre au plus près à leurs besoins. Les objectifs sont d'éviter la propagation de l'épidémie et protéger les professionnels et les résidents avec des équipements de protection mais également d'assurer la prise en charge des résidents malades dans les meilleures conditions possibles.

Des mesures qui commencent à porter leurs fruits, même si les besoins sont colossaux.

Un protocole de gestion de crise a défini des règles strictes, mais nécessaires, de confinement des établissements, des malades, d'organisation du travail et d'accompagnement de la vie quotidienne des résidents. Une veille sanitaire des cas a été mise en place par l'ARS en partenariat avec le CEPIAS Grand-Est afin d'accompagner les établissements dans la mise en œuvre des mesures barrières les plus appropriées.

Grâce à une mobilisation des entreprises locales et des communes, une collecte de matériel de protection (masques, gants, blouses..) a été mise en place conjointement par l'État et le Département afin d'équiper au plus vite les soignants et les résidents et assurer un approvisionnement hebdomadaire.

La constitution d'un vivier de professionnels (composé des communes, d'agences d'intérim, de sapeurs-pompiers volontaires du CD, de professionnels de santé portés volontaires, de professionnels de santé de l'éducation nationale, ...) s'enrichit chaque jour, notamment d'initiatives citoyennes spontanées. Cette gestion exceptionnelle des ressources pilotée par le Département a d'ores et déjà permis à une centaine de personnes qualifiées de venir en renfort des personnels soignants en particulier.

Pour soulager les équipes et se consacrer uniquement à la santé des résidents, des postes comme la restauration et la blanchisserie ont pu être externalisés grâce à la prise en charge financière du Département.

Et pour faire face à la pénurie de médecins, des équipements en télémédecine sont mis à disposition des Ehpad pour réaliser des consultations à distance et continuer à assurer un suivi médical.

Ces mesures sont complétées par la récente création d'une cellule de soutien psychologique Covipsy67 pilotée par les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg avec ses partenaires, pour répondre à la fois aux besoins des professionnels sociaux et médico-sociaux accompagnants mais aussi à ceux de la population générale.

La crise sanitaire nous rappelle que l'EHPAD est non seulement un lieu de vie mais également un lieu de soins.

Les premières situations de crise ont été accompagnées directement par les agents et médecins de l'ARS, mobilisant les ressources des établissements en proximité et le renfort en matériel de soins nécessaire.

Une filière gériatrique COVID19 est mise en place associant le GHT, la fédération des médecins coordonnateurs d'Alsace sous l'égide de l'ARS. L'objectif est d'assurer un soutien 24h/24h 7j/7j aux professionnels de santé intervenant dans les EHPAD (avis spécialisé, suivi, orientation si besoin d'hospitalisation, discussion éthique, soins de support). Cette filière se couple à une permanence d'assistance assurée par l'Association d'Aide aux Insuffisants Respiratoires d'Alsace permettant de renforcer à tout moment les moyens techniques (oxygénothérapie, perfusion, etc..) nécessaires à une prise en charge médicale adaptée.

La part des décès chez les résidents, bien que déplorable, est pour l'instant peu marquée (0,6 pour 100 résidents hébergés en EHPAD dans le Bas-Rhin)

Chaque jour, l'État et le Conseil départemental œuvrent avec leurs partenaires pour accompagner les Ehpad dans cette crise sanitaire en essayant d'endiguer la pandémie et de réduire au maximum les pertes en vies humaines.

Ils saluent l'engagement sans faille des professionnels, remarquables au quotidien et plus que jamais dans cette période de crise, ainsi que toutes les personnes qui se mobilisent à leur côté pour faire face à cette situation inédite. Ils assurent les familles des résidents de l'attention renforcée portée à leur santé et à leur bien-être, et au maintien du lien humain.

Aurélie Contrecivile
Préfecture du Bas-Rhin

Tél : 06 73 85 16 45

Mail : aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr

Laura Philis

Agence régionale de santé

Tél : 03 83 39 29 76

Mail : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

Sylvie Mertz

Conseil départemental du Bas-Rhin

Tél : 06 87 20 94 11

Mail : sylvie.mertz@bas-rhin.fr